



# *Inauguration*

de la nouvelle  
Direction régionale  
Centre-du-Québec  
du Ministère de  
l'Environnement,  
Faune et Parcs  
à Nicolet



Québec

CAHIER SPÉCIAL Le Nouvelliste 26 juin 1999

*L'expérience  
au service de la qualité...*



Nous sommes doublement fiers de la confiance témoignée envers notre entreprise par le ministère de l'Environnement, Faune et Parcs.

À titre d'entrepreneur général, nous avons déployé nos vingt-huit ans d'expérience pour réaliser ce nouvel édifice.

Comme locateur, nous pouvons assurer à notre locataire des services de qualité supérieure.

Qu'il s'agisse de rénovation ou de construction aux niveaux résidentiel, commercial ou industriel,

nous avons l'expertise pour concrétiser vos projets et les réalisations pour le prouver.

## **Constructions Léon Béliveau inc.**

**Entrepreneur général**

**542, Pierre-Lavolette, Nicolet**

**Tél. : ( 819 ) 293-2202**

**Télec. ( 819 ) 293-2202**

# Un mot des ministres



*Paul Bégin*  
M. Paul Bégin  
ministre  
de l'Environnement

C'est avec fierté que nous avons inauguré le nouveau bureau de la Direction régionale du Centre-du-Québec du ministère de l'Environnement.

Une inauguration, c'est toujours le commencement d'un nouveau projet et de nouveaux défis. Elle symbolise l'affirmation d'une identité régionale de la part du Ministère. La région réclamait depuis plusieurs années son autonomie régionale. C'est grâce à la détermination et à la ténacité des principaux acteurs dans ce dossier que s'est réalisée la création de cette nouvelle région.

Le 27 avril 1998, j'annonçais la création du nouveau bureau régional du Centre-du-Québec à Nicolet, premier ministère à poser ce geste. La Direction régionale du Centre-du-Québec offre ses services dans trois villes de la région, soit Nicolet, Victoriaville et Drummondville. L'établissement des points de service du nouveau bureau est issu d'une consultation effectuée auprès des différents intervenants du milieu afin de bien comprendre leurs besoins et leurs attentes dans la réalisation de cette nouvelle région, consultation qui a fait l'objet d'un large consensus.

Le 19 avril 1999, le bureau de Nicolet ouvrait ses portes pour offrir les services reliés aux milieux agricole, industriel et urbain à sa clientèle du Centre-du-Québec. L'aménagement des locaux de la Direction régionale du Centre-du-Québec a été réalisé moins d'un an après cette annonce.

En créant la Direction régionale du Centre-du-Québec, le ministère de l'Environnement confirme sa détermination à être le plus près possible des milieux où se posent les questions de protection de l'environnement.



## Ministère de l'Environnement



**APPROCHE GLOBALE  
SOLUTION CLÉS EN MAIN**

Gestion complète des matières résiduelles d'origine municipale, commerciale, institutionnelle et industrielle.

- Collecte, transport, recyclage, traitement.
- Fabrication et commercialisation de produits à valeur ajoutée.
- Suivi et contrôle des opérations de recyclage et de valorisation.
- Centres de traitement et de valorisation.

855, Pépin, Sherbrooke (Québec) J1L 2P8  
5227, Notre-Dame Est, bureau 200, Montréal (Québec) H1N 3P2  
965, av. Newton, bureau 270, Québec (Québec) G1P 4M4  
Tél. : (819) 829-0101 - Téléc. : (819) 829-2727

**Depuis sa fondation, Norsk Hydro Canada collabore étroitement avec le ministère de l'Environnement pour ainsi préserver la qualité de vie de tous et chacun.**

*Félicitations!*

**Norsk Hydro  
Canada**

LAURÉAT 1994

ENREGISTRÉ ISO 9001

HYDRO

490795



## Ministère de la Faune et des Parcs

Les Consultants en Environnement  
Progestech Inc.

Les spécialistes de la gestion environnementale  
dans les domaines suivants :

- Gestion environnementale de l'entreprise
- Gestion des sites industriels
- Hydrogéologie de l'environnement
- Conformité environnementale
- Carrières et sablières
- Compostage de biomasse, etc.



795, rue Houssart, Cap-de-la-Madeleine, Tél.: (819) 376-2214, Téléc.: (819) 376-9269

*Guy Chevrette*  
M. Guy Chevrette  
ministre délégué aux  
Affaires autochtones et  
ministre responsable  
de la Faune et des Parcs



Le 13 mai dernier, à titre de ministre des Transports, ministre délégué aux Affaires autochtones et ministre responsable de la Faune et des Parcs, je déposais à l'Assemblée nationale le projet de loi créant la Société de la Faune et des Parcs du Québec.

Avec ce projet de loi, le gouvernement du Québec veut créer un organisme qui assume les fonctions de conservation, de mise en valeur et de gestion des parcs, auparavant dévolues au ministère de l'Environnement et de la Faune. En tant que ministre responsable de la Faune et des Parcs, je souhaite faire adopter ce projet de loi avant la fin de la session parlementaire.

Le nouvel organisme, géré par un conseil d'administration composé de onze membres nommés par le gouvernement, sera financé à même les crédits votés par l'Assemblée nationale, et son personnel sera nommé et rémunéré conformément à la Loi sur la Fonction publique.

La Société de la Faune et des Parcs assumera dorénavant la gestion de la faune, de son habitat et des parcs et exercera également la surveillance et le contrôle des normes de ce secteur d'activités. Pour accomplir son mandat, le projet de loi confère à la Société un rôle de concertation et de coordination auprès des partenaires des milieux intéressés.

Ce projet de loi se veut le reflet des consultations menées au cours des derniers mois auprès des représentants des milieux de la faune et des parcs et concrétise la volonté du gouvernement d'accroître le partenariat avec ses milieux. Ce geste concret et significatif confirme l'intérêt accordé à ce secteur économique nécessaire au développement régional.

La direction régionale Centre-Du-Québec nous permet de réaliser cette mission de la future Société qui est plus accessible à la clientèle.

Au Centre-du-Québec, nous desservons trois villes, soit Nicolet, Victoriaville et Drummondville. Nous retrouvons à Nicolet le Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune composé d'un chef de service, de trois biologistes et de deux techniciens de la faune. À Victoriaville et Drummondville, le Service de la conservation de la faune regroupe un responsable de bureau et douze agents de conservation de la faune qui patrouillent l'ensemble de ce grand territoire.

Nous sommes donc très heureux de la présence de la Faune et des Parcs du Centre-du-Québec dont la mission est de protéger et d'accroître cette ressource faunique qu'est la nôtre.

Pépinière de la rive-sud (819) 293-5475



- ◆ OUVERT AU PUBLIC
- ◆ LA SEULE ENTREPRISE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER À PRODUIRE SES VÉGÉTAUX SUR LA RIVE SUD.
- ◆ CONCEPTION - RÉALISATION
- ◆ AMÉNAGEMENT PAYSAGER
- ◆ PRODUCTION DE VÉGÉTAUX

*Depuis 30 ans à votre service!*

FÉLICITATIONS À  
CONSTRUCTIONS LÉON BÉLIVEAU INC.  
POUR CETTE SI BELLE RÉALISATION.

Pépinière de la rive-sud  
150, route Marie-Victorin, Nicolet-Sud  
Bureau : 240, rue Panet, Nicolet J3T 1G1

# La mission du ministère de l'Environnement

## Le mandat de sa Direction régionale

Le ministère de l'Environnement a pour mission de s'assurer de la protection de l'environnement. Plus particulièrement, la loi prévoit que le ministre de l'Environnement propose au Gouvernement des politiques visant:

- la protection des écosystèmes et de la biodiversité;
- la prévention, la réduction ou la suppression de la contamination de l'eau, de l'air et du sol;
- l'établissement et la gestion de réserves écologiques;
- la sauvegarde des espèces floristiques menacées ou vulnérables.

Elle prévoit encore que le ministre en assume la mise en oeuvre et en coordonne l'exécution.

Le Ministère considère l'ensemble des composantes d'un milieu donné avant d'intervenir, adoptant ainsi une approche écosystémique. Ses interventions sont guidées par la volonté d'assurer la pérennité des écosystèmes

et l'utilisation durable des ressources pour le bénéfice des générations actuelles et futures. Pour l'année d'opération 1999-2000, les priorités d'action ont été établies comme suit:

- la mise en oeuvre du plan d'action sur la gestion des matières résiduelles;
- la consultation sur la gestion de l'eau et l'intégration de ses résultats;
- la poursuite des efforts pour diminuer l'émission de gaz à effet de serre et contrer les changements climatiques;
- l'élaboration, en concertation avec les principaux partenaires, d'une stratégie pour assurer la protection des écosystèmes en milieu humide;
- l'amorce d'une réflexion sur la modernisation du régime légal de protection de l'environnement.

La Direction générale des opérations du ministère de l'Environnement est composée de quel-

ques directions sectorielles mais surtout de 17 directions régionales réparties sur tout le territoire québécois, dont la toute dernière créée, la Direction régionale du Centre-du-Québec.

La Direction régionale du Centre-du-Québec constitue la porte d'entrée pour les diverses clientèles désirant s'adresser au Ministère. Elle a, entre autres tâches, à gérer la mise en oeuvre des programmes d'application réglementaire pour les milieux agricole, industriel, urbain et naturel. Elle voit à l'application et au respect des lois et règlements relatifs à la qualité de l'environnement dont la

*Loi sur la qualité de l'environnement et la Loi sur les réserves écologiques.* Elle doit mettre en oeuvre le plan d'urgence ministériel et collaborer, avec les autres intervenants gouvernementaux, à l'exécution du plan d'urgence national.

Raymonde Proulx  
directrice régionale  
du ministère  
région Centre-du-Québec



Notons que les responsabilités de recherche, d'inventaire et d'acquisition de connaissance sur la qualité de l'environnement et sur les ressources qui la composent ainsi que celles d'élaboration de politiques, de programmes et de règlements et enfin

celles de gestion des programmes d'assistance financière, demeurent dévolues aux unités du Ministère; la direction régionale est cependant appelée à contribuer, par son expertise, à ces activités.

## Le Service de l'environnement



Serge Lévesque  
Chef du service de  
l'environnement

Le mandat du Service de l'environnement de la Direction régionale du Centre-du-Québec comprend deux fonctions : le contrôle, dont l'objectif est de vérifier que les activités menées par les industries, les agriculteurs ou les autres intervenants sont conformes, et l'analyse, qui a un but préventif en procédant à l'étude préalable des divers projets susceptibles d'affecter la qualité de l'environnement.

Le contrôle est effectué par onze techniciens qui réalisent des inspections pour vérifier la conformité réglementaire, répondre aux

plaintes et aussi s'assurer que les activités autorisées sont réalisées conformément aux autorisations émises. Ces techniciens se rendent sur des lieux d'élimination ou de traitement de matières résiduelles, chez des agriculteurs, des industries, pour ne citer que quelques exemples. Ils peuvent vérifier les opérations qui y sont menées, prélever des échantillons et consulter des registres afin de s'assurer de la protection de l'environnement, tant au niveau de l'eau qu'au niveau de l'air et du sol.

La fonction analyse est assu-

mée par onze analystes (ingénieurs, agronomes, chimistes). Leur responsabilité consiste à traiter les diverses demandes d'autorisation ou de permis provenant des secteurs agricole, industriel ou municipal. La prolongation de réseaux d'aqueduc ou d'égout, la construction d'un réservoir d'entreposage de fumier, l'implantation d'un nouveau procédé dans une industrie sont des exemples d'activités qui requièrent, préalablement à leur réalisation, l'obtention d'une autorisation. La tâche des analystes est de vérifier, à partir des informa-

tions transmises avec les demandes d'autorisation, la conformité des projets avec les normes environnementales.

Cinq agentes de secrétariat assurent le soutien administratif de façon dynamique et efficace.

Le personnel du Service de l'environnement dessert sa clientèle aux bureaux de Nicolet et de Victoriaville. Vous pouvez rejoindre le bureau de Nicolet au numéro de téléphone (819) 293-4122 et celui de Victoriaville au (819) 752-4530.

**Toutes nos félicitations à la nouvelle**  
**DIRECTION RÉGIONALE CENTRE-DU-QUÉBEC,**  
**ministère de l'Environnement et**  
**responsable de la Faune et des Parcs.**



**A.B.I**

# Au Centre-du-Québec La faune est parmi le monde

*Bravo pour votre implantation chez nous !*



**Daniel Jutras**  
570, rue Mgr-Panet, Nicolet  
(819) 293-8546

Michel Lafleur  
chef du Service  
de l'aménagement  
et de l'exploitation  
de la faune



Dans la région Centre-du-Québec, la faune avienne, aquatique et terrestre est intimement liée aux usages du territoire.

Que l'on parle d'activités municipales, agricoles, forestières, industrielles, récréotouristiques et même de navigation commerciale, la faune est vue tantôt comme un bienfait, tantôt comme une nuisance.

La faune peut aussi devenir un moteur de développement, comme on a pu le constater notamment à Baie-du-Febvre pour l'observation des oiseaux migrateurs et à Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham dans la mise en valeur de la rivière Nicolet pour la pêche.

Ces réalisations ont été rendues possibles par l'implication des gens du milieu dans un effort de gestion intégrée et d'utilisation durable des ressources.

Le secteur Faune et Parcs veut ainsi remercier tous ses partenaires pour leur implication dans l'utilisation durable de la faune et les assurer de son soutien scientifique et technique dans tous les projets de mise en valeur de la faune par la présence d'une équipe de biologistes et de techniciens du Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune à Nicolet.

## Fidèles

### PARTENAIRES !



Gaz Métropolitain est fière de reconnaître le dynamisme de ses clients et de ses fidèles partenaires qui, comme elle, sont déterminés à offrir qualité et excellence en tout pour des années à venir. Et, aujourd'hui, elle applaudit chaudement l'énergie de la Direction régionale du Centre-du-Québec du ministère de l'Environnement et responsable de la Faune et des parcs.

WWW.GAZMETRO.COM



SOURCE D'AVENIR

## Le Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune (SAEF) : région 17

Les objectifs de gestion de la faune visés par le SAEF dans la région 17 sont de :

- contribuer au maintien de la diversité biologique ;
- assurer la pérennité des espèces et habitats et leur utilisation durable ;
- assurer la préservation des espèces menacées ou vulnérables et voir à leur rétablissement.

Les moyens que nous devons prendre pour atteindre ces objectifs sont d'acquiescer des connaissances scientifiques et exercer un suivi des populations et des habitats fauniques à des fins de conservation et de mise en valeur.

Pour atteindre ces résultats, le SAEF-17 s'est donné un plan d'action faunique qui vise à :

- prévenir le déclin des stocks de

poissons en difficulté par la poursuite des études scientifiques sur la perchaude et l'esturgeon jaune ;

- poursuivre les efforts de protection et de mise en valeur de la faune et des habitats en fournissant une aide scientifique et technique aux partenaires ;
- favoriser la relève pour la pêche en rendant disponibles les informations sur les accès publics et les potentiels de pêche dans les lacs et rivières de la région ;
- encadrer l'utilisation de la faune terrestre par l'application et le suivi des plans de gestion des principaux gros gibiers (cerf de Virginie, orignal, ours noir).

Tout un défi en perspective à l'aube du 3<sup>e</sup> millénaire.



# Le service de conservation de la faune région Centre-du-Québec

Les ressources fauniques que nous retrouvons dans la région du Centre-du-Québec sont principalement le cerf de Virginie, l'orignal, les oiseaux migrateurs, le doré, le brochet, l'achigan et la perchaude.

Afin de donner un bon service à notre clientèle et de protéger notre faune, deux bureaux sont positionnés stratégiquement à Drummondville et à Victoriaville, où oeuvrent 12 agents de conservation de la faune (permanents et saisonniers) et une agente de secrétariat sous la supervision d'un responsable de bureau.

Au terme de la prochaine décennie, la faune sera toujours une valeur sûre pour les Québécois. Elle sera une richesse qu'ils apprécieront pour elle-même, pour sa beauté, pour son abondance et pour sa diversité. Elle constituera une des ressources de base sur laquelle ils pourront s'appuyer afin de poursuivre leur développement économique, notamment au niveau régional.

L'organisme responsable de la faune mettra ses connaissances au



Alain Pichette,  
chef de service  
par intérim  
Service de la  
conservation  
de la faune

service de la collectivité et travaillera à créer les conditions favorables au développement d'activités de mise en valeur de la faune par les gens, les organismes et les entreprises du milieu. Il fera connaître les potentiels fauniques, optimisera la ressource par une gestion moderne des stocks et par l'amélioration des habitats, et accompagnera adéquatement les promoteurs et les intervenants.



Le CRCD Centre-du-Québec  
est très fier de souligner l'arrivée de la  
**Direction régionale du Centre-du-Québec**  
du ministère de l'Environnement  
et responsable de la Faune et des Parcs

La confiance ainsi témoignée à la région Centre-du-Québec par le ministère de l'Environnement vient appuyer nos objectifs d'autonomie et contribuer à faire de cette région un lieu efficace de développement.

Conseil régional de concertation et de développement Centre-du-Québec

1352, rue Michaud Téléphone : (819) 478-1717 Courriel : info@centre-du-quebec.qc.ca  
Drummondville Télécopie : (819) 478-9617 http://www.centre-du-quebec.qc.ca  
( Québec ) J2C 2Z3

490737

**À LA DIRECTION ET À TOUT LE PERSONNEL,  
FÉLICITATIONS ET BON SUCCÈS !**



**VRD-Les Amériques**

Division réfractaire du Groupe RHI



**RADEX**

**VRD Canada**



7000, rue Yvon-Trudeau, Bécancour,  
(Québec) Canada GOX 1B0  
Tél.: (819) 294-9961 Téléc.: (819) 294-2494

# Journée d'in

le 14 mai 19



Jacques Baril, député d'Arthabaska et ministre délégué aux Transports, Raymonde Proulx, directrice régionale, Michel Morin, député de Nicolet-Yamaska.



Jean Milette, biologiste SAEF, Léon Béliveau, propriétaire Boissonneault et Marcel Bouchard de l'Association



Denis Bilodeau, président UPA du Centre-du-Québec, Grégoire Ouellet, biologiste SAEF, Emmanuel Caron, président Société mise en valeur de la commune Baie-du-Febvre, Daniel McNahon, maire de Nicolet, Denis Bourbeau, technicien de la faune SAEF.

Gaétan Dancause, direction des ressources matérielles, Michel Boissonneault, exploitation de la faune, Raymonde Proulx, Alain Pichette, président Association des pêcheurs commerciaux Lac Sa

# 'inauguration

## ai 1999



Léo Ouellet, Corporation du développement des rivières des Bois-Francis, Yves Mailhot, biologiste SAEF, Martine Desaulniers, responsable des communications, Serge Dupuis de SARCEL, Jacynthe Bourgeois et Michel Lamy du Zip du Lac Saint-Pierre.

niveau, propriétaire de l'édifice, Jean-Guy Dupuis, Claude de l'Association des Savaginaires du Lac Saint-Pierre.



Lydia Langevin, Centre d'interprétation Baie-du-Febvre, Claude Lemire, Association des pêcheurs commerciaux Lac Saint-Pierre, Karine Lessard, directrice du Centre de diversité biologique, Jacques Baril, Gilles Guay et André Deslaurier du Conseil régional de l'Environnement, Chantal Beaulac, Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre.

matérielles, Michel Lafleur, Service de l'aménagement et de l'ex-  
in Pichette, Service conservation de la faune, Roger Michaud,  
erciaux Lac Saint-Pierre, Jean-Yves Thivierge du ministère.

# Le ministère de l'Environnement

Le ministère de l'Environnement se définit avant tout comme un partenaire et il oriente de plus en plus ses actions vers le soutien du développement régional. Dans son approche, il tente de prévenir en adoptant d'abord une attitude de conseil et d'accompagnement auprès de ses clientèles, au moment de la planification des projets, plutôt que d'intervenir pour faire corriger des ouvrages réalisés ou faire modifier des activités en cours, avec des approches le contraindre. Par exemple, lors de l'analyse d'une demande de certificat d'autorisation, la Direction régionale du Centre-du-Québec pourrait proposer à une entreprise de modifier ses plans pour recycler ses rejets dans le procédé de production, diminuant à la fois ses coûts de production et la pollution des cours d'eau; elle pourrait également requérir une entreprise à risque d'élaboration d'un plan d'urgence en cas d'incident technologique.

Les activités de la Direction régionale s'inscrivent donc dans cette orientation de partenariat et de collaboration, mais dans quelques champs d'action, cette approche va encore plus loin. Ainsi, l'application de la *Politique de protection des rives, littoral et des*

*plaines inondables* est, dans une large mesure, confiée au monde municipal. En effet, en raison du type de contrôle qu'elles exerçaient déjà par leur réglementation de zonage, de lotissement et de construction, la protection des milieux humides et riverains a été déléguée aux municipalités locales par le biais des schémas d'aménagement des MRC, pour les travaux privés. Le rôle de la Direction régionale consiste, dans ce domaine à s'assurer de l'intégration des prescriptions de la politique dans les règlements et à procurer aux municipalités un soutien technique. Elle conserve toutefois l'application quant aux travaux de nature publique.

Plusieurs autres orientations ministérielles profitent d'une synergie avec les autorités municipales: mentionnons les restrictions d'utilisation quant aux terrains contaminés, le confinement des activités reliées aux matières dangereuses et à la gestion des nuisances d'origine agricole. Sur ces sujets, la responsabilité de la protection de l'environnement et de la qualité de vie des citoyens est partagée. L'application de la réglementation sur les installations septiques pour les résidences isolées est quant à elle, totalement déléguée

aux municipalités.

Dans le domaine de la santé, la Direction régionale collabore dans plusieurs dossiers, dont l'alimentation en eau potable, avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux. En foresterie, des liens ont été tissés avec le ministère des Ressources naturelles et d'autres sont en création avec le monde municipal et les Agences de mise en valeur de la forêt privée. Des échanges de plus en plus fréquents avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ainsi qu'avec l'Union des producteurs agricoles permettent d'espérer pour bientôt, une agriculture de plus en plus conforme aux principes du développement durable.

Le ministère de l'Environnement a reconnu récemment le Conseil régional en environnement Centre du Québec comme interlocuteur privilégié chargé de réaliser la concertation des organismes du milieu en matière d'environnement, d'éducation relative à l'environnement et la promotion du développement durable.

## PIONEER

*Comme fabricant de produits chimiques, nous sommes engagés à maintenir des normes de qualité et de service supérieures en assurant la protection de nos travailleurs, du public et de l'environnement.*

**Bienvenue à la Direction régionale du Centre-du-Québec  
du ministère de l'Environnement**

PCI CHIMIE CANADA INC.  
Usine de Bécancour  
675, boul. Alphonse Deshaies  
Bécancour

Enregistré  
ISO 9002



## Pêche en ville



Dans le cadre du Programme de soutien aux ensemencements en milieu urbain et périurbain, le gouvernement du Québec, secteur Faune et Parcs, collabore avec la Fondation de la faune du Québec afin de favoriser l'activité de pêche dans les plans d'eau où l'offre de pêche est nettement inférieure aux besoins des pêcheurs.

De plus, un certain nombre de projets bénéficie d'une aide supplémentaire grâce au programme « Pêche en herbe » de la Fondation de la faune du Québec en vue de sensibiliser les jeunes aux activités de prélèvement.

Ainsi, en 1998, cinq projets présentés par autant d'organismes sans but lucratif totalisant 34 750 \$ ont été réalisés dans les rivières de la région administrative Centre-du-Québec; les espèces ainsi ensemencées furent l'omble de fontaine (15 500), la truite brune (1 760) et la truite arc-en-ciel (1 500).

Il faut se rappeler que ce programme est financé par un fonds de pêche provenant de la Fondation de la faune du Québec, constitué à même un prélèvement de 0,65 \$ sur chaque permis de pêche vendu.

Dans le cadre de la saison de pêche 1999, cinq projets ont été reçus à la date limite de présentation, soit le 23 avril 1999; les projets sont à l'étude.

-Michel Bourbeau, chargé de projets

**ACHETEZ  
DIRECTEMENT DU FABRICANT**

*Concerto*

**AU PRIX DU  
FABRICANT**

**PORTES  
ET  
FENÊTRES**

Nous sommes fiers  
d'avoir participé à la  
réalisation de cet  
important projet qui,  
par sa fonction,  
collabore au  
développement  
économique de la  
région.

**LES ATELIERS JEAN CYR INC.**  
PORTES • FENÊTRES

616, rue Martin, Nicolet  
420, chemin Sainte-Marguerite, Pointe-du-Lac  
(à 2 minutes du Théâtre des Marguerites)

293-4371  
377-4626

# L'agriculture et l'environnement Une priorité pour le Centre-du-Québec

Nouvellement créée, la région administrative du Centre-du-Québec possède un secteur agricole vigoureux. Elle est bien positionnée par rapport aux régions qui l'entourent, ce qui favorise les échanges et un marché significatifs. Récemment, le ministère de l'Environnement a accentué ses efforts d'assainissement agricole. Voici, en quelques mots, le portrait et les choix d'intervention du Ministère dans ce domaine.

La région du Centre-du-Québec possède un potentiel agricole aux avantages indéniables. En effet, près des trois quarts de sa superficie se situent en plaine du Saint-Laurent correspondant aux terres les plus productives du

Québec. Le domaine agricole représente environ 12 % des superficies cultivées au Québec. On y retrouve 3 997 fermes occupant 56 % du territoire, environ 200 000 bovins et 300 000 porcs.

Cette région est la plus grande productrice de lait au Québec avec une production totale de plus de 227 000 kilolitres. Bien que la production laitière soit l'activité agricole la plus importante, l'élevage des bovins de boucherie est en nette progression. De plus, la remontée du prix du porc va relancer ce type d'élevage qui connaissait depuis quelques années un ralentissement dû à la chute du prix.

La mission du ministère de

l'Environnement est de s'assurer, dans une perspective de développement durable, de la protection de l'environnement. Dans le domaine agricole, les efforts actuels portent principalement sur la gestion des fumiers. Plusieurs fermes entreposent encore leur fumier directement sur le sol. Le renforcement de la réglementation de l'été 1997 et le programme d'aide à l'investissement en agroenvironnement géré par le MAPAQ permettront d'améliorer beaucoup la situation au cours des prochaines années.

La réglementation a aussi établi de nouvelles exigences quant à la fertilisation des sols. Des plans agroenvironnementaux de fertilisation devront être confectionnés, lesquels définiront, pour chaque parcelle cultivée, les doses appropriées de fertilisants organiques et minéraux à épandre. Les professionnels du domaine ou les agriculteurs qui auront reçu une formation spécifique devront, à partir des analyses des sols et des fumiers, calculer les quantités de fertilisants à appliquer pour protéger la nappe phréatique et les cours d'eau.

Dans le bassin de la rivière Ya-



maska qui touche huit municipalités de la MRC de Drummond, les agriculteurs ne possédant pas toutes les superficies requises pour l'épandage de leur fumier devront, dès le 1er octobre 1999, se doter d'un plan agroenvironnemental de fertilisation pour pouvoir procéder à l'épandage.

L'action du Ministère touche également les problèmes d'intensification et de concentration de l'élevage porcin, de réduction de

l'usage des pesticides, de qualité des eaux de surface et de perte d'usage, ainsi que de dégradation et d'érosion des sols.

Les efforts déjà amorcés par les différents intervenants du domaine agricole, notamment les agriculteurs, l'UPA, le MAPAQ et les clubs agroenvironnementaux nous permettent d'être optimistes.

Toutes nos félicitations à la direction régionale du Centre-du-Québec du ministère de l'Environnement, encore plus près de nous !

## sim

Systèmes Intérieurs Mauriciens Inc.

Plafonds suspendus - Divisions sèches - Insonorisation

94, rue Mercier

Tel. : 375-0196

Cap-de-la-Madeleine QC G8T 5R5

Télec. : 375-1870

Nous désirons souhaiter bonne chance aux employés du ministère de l'Environnement et des Parcs dans leur nouveau local.

### AGRICULTEURS, POUR VOUS :

- Vous êtes à la recherche de biosolide d'Abitibi Consolidated
- D'un PAEF complet
- Calibration de pulvérisateur par une personne accréditée
- Coup de pouce en informatique

Sylvie Huard, agr.  
directrice générale

Téléphone : (819) 377-5005

Télécopieur : (819) 377-5995

Courriel : biosolid@globetrotter.net



3480, Notre-Dame, Pointe-du-Lac (Québec) G0X 1Z0

## NM

Denis  
Bergeron,  
président

## NICO MÉTAL

STRUCTURES D'ACIER ET  
MÉTAUX ENCADRÉS

- Estimation 3855, Les Quarante,
- Conception Nicolet (Québec) J3T 1T7
- Fabrication Tél. : (819) 293-6841
- Installation Téléc. : (819) 293-4847

«Merci de nous avoir confié les travaux du nouvel édifice de la direction régionale Centre-du-Québec, ministère de l'Environnement, de la Faune et des Parcs».



Graphiste:  
Normand Aubry  
Mise en page:  
Martine Devault  
Info: 376-2501

## GRUPE SOGESTEC

Jocelyn Michaud, ing. associé  
président

124, boulevard Bois-Francis Nord  
Victoriaville (Québec)  
G6P 1E7

NOS  
SINCÈRES  
FÉLICITATIONS !

Téléphone: (819) 758-8265

Télécopieur: (819) 758-6492

Courriel: sogestec@ivic.qc.ca

Membre du  
GRUPE TEKNIKA

# À part l'humidité, qu'est-ce qu'il y a dans un milieu humide ?

## Réponse:

- une usine de production de végétaux;
- une usine de production de toutes sortes d'animaux;
- une usine de production de nourriture à oiseaux, batraciens, poissons, petits et grands mammifères;
- une usine de production d'oxygène, une usine d'épuration d'air et d'eau;
- une usine de traitement des crues et des étiages.

## Rien que cela!

Malgré ce palmarès plutôt impressionnant, ces milieux n'ont souvent pas une place de choix dans le cœur des gens, ce qui se répercute sur leur valeur au livre... Certaines légendes urbaines veulent que ce ne soient que des milieux où ça sent mauvais et où c'est plein de bibittes qui piquent.

## Pourtant la réalité est tout autre.

On a tendance à se pâmer lorsqu'on entend parler de la grande productivité des grandes forêts tropicales. Pourtant, nos modestes milieux humides, situés



à deux pas de chez-nous, leur font pourtant une féroce compétition à cet égard.

En effet, le mauvais drainage de ces terres, couplé à des caractéristiques physico-chimiques du sol, provoquent et entretiennent la prolifération d'une multitude de végétaux. Ceux-ci, à leur tour, donnent abris et nourriture à des quantités impressionnantes et diversifiées d'animaux de toutes sortes. En prime, on y retrouve la plus grande majorité des espèces

animales et végétales susceptibles d'être désignées menacées ou en danger.

Pour les amateurs de la nature, ils constituent une source d'émerveillement constamment renouvelée. Si vous vous donnez la peine de visiter un milieu humide, vous constaterez sans peine qu'il produit beaucoup plus de senteurs agréables que de gaz de décomposition. De plus, votre cerveau s'oxygène tellement que vous serez peut-être en mesure d'éla-

borer de brillantes stratégies pour protéger ces milieux uniques.

Le printemps particulièrement clément qu'on a connu cette année ne permet pas de donner tout le crédit qu'il mérite à un milieu humide, en regard de sa contribution à la prévention des crues. En fait, un milieu humide est une énorme éponge qui absorbe les gros coups d'eau soudains et les restitue calmement aux ruisseaux et rivières situés en aval. Nos voisins du Minnesota ont calculé que la perte de 5000 hectares de milieux humides leur occasionne des déboursés annuels de \$2.3 millions à cet égard.

On pourrait remplir le local du directeur du Nouvelliste avec les études qui démontrent que les milieux humides constituent des usines de filtration formidable. Ils traitent bénévolement les nitrates, phosphates et métaux. En fait ils font au moins aussi bien que des grosses usines de filtration coûtant des millions aux contribuables!

La région du centre du Québec est passablement riche en milieux humides : elle en compte plu-

sieurs autour du lac Saint-Pierre et, vers l'intérieur des terres, dans la plaine du Saint-Laurent, jusqu'au pied des Appalaches. Ceux du lac Saint-Pierre ont eu la chance d'être intégrés au programme de protection et de mise en valeur des milieux humides du Plan Nord-américain de la gestion de la sauvagine. Quant à ceux situés à l'intérieur des terres, plusieurs attendent avec anxiété votre aide. Ils revêtent une importance particulière, entre autres, à cause de la faible quantité de lacs présents le long des cours d'eau pour en régulariser le débit et en augmenter la productivité. Nos cours d'eau comptent donc sur les milieux humides pour suppléer un peu à cette carence.

Il est donc essentiel qu'on les aide à nous aider, comme disait l'un; ils nous le rendront au centuple comme disait un autre. Le retour sur l'investissement est, à coup sûr, très élevé pour toute la société.

-Grégoire Ouellet  
biologiste

*Nous sommes  
particulièrement  
fiers d'avoir contribué  
à la construction de ce  
beau projet qui  
contribuera à protéger  
encore plus notre  
environnement !*



**J.-P. DOYON**  
entrepreneur général

80, H.-Saint-Germain  
Nicolet  
Tél. : 293-4471  
Télé. : 293-4473

## LES ENTREPRISES ARSENEAULT INC.

*est fière d'avoir participé à la réalisation  
des nouveaux locaux de la*  
**DIRECTION RÉGIONALE  
CENTRE-DU-QUÉBEC.**  
ministère de l'Environnement,  
de la Faune et des Parcs.  
*Merci de votre confiance et bon succès.*



## LES ENTREPRISES ARSENEAULT INC.

505, rue Monseigneur-Parent, Nicolet  
(Québec) J3T 1C6  
Bur. : 293-5869 Téléc. : 293-6131

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - GAZ NATUREL - TUYAUTERIE  
INDUSTRIELLE - VENTILATION - TOITURE

Je souhaite la bienvenue à l'équipe d'Environnement,  
Faune et Parcs dans la nouvelle région du Centre-du-  
Québec et en particulier à Nicolet, au cœur d'une  
nature exceptionnellement riche et variée.

## ASSEMBLÉE NATIONALE

Député de Nicolet-Yamaska  
Président du caucus régional  
Adjoint parlementaire du ministre  
de la Sécurité publique

350, boul. Louis-Frêchette  
Nicolet (Québec) J3T 1B6  
Téléphone : (819) 293-6341  
1-800-797-6341  
Télécopieur : (819) 293-6129



MICHEL MORIN

# Lac Saint-Pierre et fleuve Saint-Laurent

## La gestion de la perchaude et de l'esturgeon jaune

La perchaude et l'esturgeon sont deux espèces de poissons présentement trop fortement pêchées dans le lac Saint-Pierre et la portion du fleuve comprise entre le pont Laviolette et Les Becquets. Il y a plusieurs ressemblances entre les deux cas mais aussi des différences importantes.

La perchaude est un poisson de petite taille, au cycle de vie très court, dont les femelles se reproduisent pour la première fois à 3 ou 4 ans. Elle est généralement très abondante dans ses habitats. Après sa première fraye, elle se reproduit à chaque année : elle produit donc des rejetons en abondance. Pour plusieurs personnes, il est impensable de croire qu'on puisse « venir à bout » de cette ressource; elle est un peu à l'image du lièvre ou de la souris.

Par contre, l'esturgeon, un poisson de plus d'un mètre de longueur que plusieurs personnes n'ont jamais vu et qui est rarement pris à la ligne, a un cycle vital beaucoup plus complexe. Les femelles se reproduisent pour la première fois vers l'âge de 25 ans et par la suite, elles ne frayent qu'à tous les 4 ou 5 ans. Leur potentiel biologique est donc beaucoup plus faible que celui de la majorité

des autres poissons et il implique une gestion différente, plus prudente, pour éviter de mettre en péril la ressource. Ces caractéristiques de son cycle vital ressemblent à celles de l'éléphant ou de l'ours noir, qui nécessitent eux aussi une gestion plus particulière.

Au lac Saint-Pierre, les pêcheurs sportifs et les pêcheurs commerciaux sont en compétition pour la capture de la perchaude. Les deux groupes pêchaient un minimum de 300 t de cette espèce jusqu'en 1994. Pour la plupart des gens, il était impossible que la population de ce poisson puisse un jour subir une diminution importante, du genre de ce qu'a connu la morue de l'Atlantique. À cette époque, les pêcheurs commerciaux prenaient environ 3 fois plus de perchaudes que les sportifs, soit un minimum d'environ 225 t par année. De nombreuses études ont été réalisées sur la perchaude du lac Saint-Pierre et leurs résultats étaient très clairs en 1995 : la ressource était trop fortement exploitée et il y avait des risques de problèmes plus graves si la nature cessait de produire à chaque année des générations abondantes de perchaudes.

En 1996, le Ministère de l'Environnement et de la Faune a voulu retarder l'ouverture de la pêche commerciale et sportive à la perchaude pour laisser du répit à la ressource. Devant les protestations des pêcheurs commerciaux, il a décidé d'implanter un plan de gestion modéré en contraignant plutôt les pêcheurs sportifs. Malgré ces mesures, les scénarios de surexploitation prédits par les études biologiques se sont produits, démontrant qu'il est possible de mettre en danger le stock reproducteur d'une population de perchaude. Les captures commerciales ont chuté à environ 150 t en 1995 et 1996, puis à environ 70 t en 1997 et 1998. Les rendements de la pêche sportive ont aussi diminué de façon significative au cours de cette période, ce qui est compréhensible vu la plus faible abondance de la ressource.

Face à cet aggravement de la situation, Faune et Parcs Québec

a décidé ce printemps de retarder de dix-sept jours l'ouverture de la pêche commerciale afin de rétablir la population de la perchaude. De plus, un comité chargé de revoir en profondeur les modalités de la pêche à cette espèce a été créé : il doit réaliser son mandat en explorant notamment la question du rachat des permis de pêche actuels afin de diminuer le trop grand effort de pêche autorisé pour le potentiel de l'espèce.

L'esturgeon jaune du fleuve Saint-Laurent n'est exploité significativement que par la pêche commerciale. De nombreuses études ont aussi été réalisées sur cette espèce, autant dans les secteurs de pêche que sur les principales frayères où les géniteurs se reproduisent. Les résultats sont aussi très clairs : l'espèce est surexploitée depuis une dizaine d'années et son état continue de s'aggraver. Il a donc été décidé en 1999 d'implanter pour l'ensemble du fleuve,

un quota de 200 t, lequel devra être diminué de façon importante mais progressivement au cours des saisons de pêche des années 2000, 2001 et 2002.

On peut donc constater qu'il est possible de surexploiter les ressources apparemment illimitées du fleuve Saint-Laurent, qu'elles soient petites comme la perchaude ou de grande taille comme l'esturgeon. La gestion de ces espèces contient de grands défis : réaliser, en collaboration avec les pêcheurs, les études pour définir l'état des stocks, en interpréter les résultats avec les partenaires et adapter par la suite la réglementation de la pêche en tenant compte des données scientifiques et des lobby politiques des exploitants impliqués.

- Yves Mailhot  
biologiste

*Nous sommes fiers d'avoir contribué à la réalisation des nouveaux bureaux du ministère de la faune à Nicolet. Nul doute que toute la région en bénéficiera grandement.*

Tél. : (819) 377-5785  
Télé. : (819) 377-1415



**LES CONSTRUCTIONS A.D.L. inc.**  
SPÉCIALISÉ EN STUCCO ET MAÇONNERIE

André Lagacé  
Président

610, Notre-Dame  
Pointe-du-Lac (Québec) G0X 1Z0

PLUS  
**THÉO**  
RESTAURANT  
3089-2723 QUÉBEC INC

À toute  
l'équipe,  
bienvenue,  
à Nicolet !

483992 Prop. : Théo Volikakis  
Salle à manger • Air climatisé • Licence complète

1549, Louis-Frédette, Nicolet (Québec)  
Tél. : (819) 293-6900 (819) 293-6907

## Le port de Bécancour



Le port de Bécancour a comme mission principale de desservir les industries localisées dans le Parc industriel de Bécancour.

Vracs solides, alumines, charbon, concentrés de magnésite et marchandises générales (bois de sciage, poteaux de téléphone) y transitent à l'année.

Terminaux Portuaires du Québec y opèrent les services de transbordement des navires et d'entreposage des marchandises.



TERMINAUX PORTUAIRES DU QUÉBEC INC.  
QUEBEC PORT TERMINALS INC.

Terminaux Portuaires du Québec Port de Bécancour  
Tél. : (819) 294-9911 Fax : (819) 294-2601

# La grande faune au Centre-du-Québec

Le paysage de la nouvelle région «Centre-du-Québec» a été façonné par des activités humaines importantes comme l'agriculture et la foresterie. L'immense plaine que l'on rencontre surtout dans la partie nord a permis un développement intensif de l'agriculture favorisant ainsi la création de milieux ouverts et de boisés de petites superficies. Les grands massifs forestiers associés à la plaine se retrouvent dans le secteur est de la région alors que les paysages forestiers beaucoup plus accidentés sont présents à l'extrême sud.

Ces différents milieux offrent des potentiels d'abri et d'alimentation qui répondent aux besoins d'une faune diversifiée qui abonde là où les conditions sont plus favorables tout en demeurant présente sur le reste du territoire.

Parmi les six espèces de la grande faune du Québec, trois sont présentes à l'intérieur de la région. Le cerf de Virginie, bien qu'étant le plus petit en taille, est sans contredit le plus abondant. Depuis le milieu des années 1980, la population de cerfs de la région 17 enregistre une croissance continue de ses effectifs. Des conditions hivernales généralement beaucoup plus faciles et une réglementation de chasse plus restrictive ont permis de relancer la population de cerfs dans la majorité des secteurs de la région.

En plus de bénéficier de ces conditions, le cerf de Virginie profite d'une grande productivité et d'une capacité d'adaptation élevée qui lui permet de tirer avantage des différents types d'habitats présents dans la région.

Les récoltes des dernières années ont atteint des sommets historiques. Lors de la saison 1998, près de 4000 cerfs ont été prélevés sur le territoire du Centre-du-Québec. En référant aux enquêtes de 1993, le nombre de chasseurs qui pratiquent leur activité à l'intérieur des limites de la région a pu être estimé entre 3500 et 4000.

Les adeptes de ce sport peuvent utiliser l'arme à feu surtout dans la partie sud-ouest de la région (zones 4,6,8) alors que le reste du territoire est réservé à l'usage exclusif de l'arc (zone 7).

Cette ressource revêt une importance capitale pour plusieurs citoyens. Lors de la dernière consultation tenue par le ministère de l'Environnement et de la Faune sur le cerf de Virginie, près de 700 personnes de la région (chasseurs, propriétaires, agriculteurs, forestiers, etc.) ont assisté aux assemblées publiques. Ils ont participé activement à la gestion du cerf de Virginie en faisant valoir leurs points de vue sur les objectifs de population à atteindre et les modalités d'exploitation à appliquer. Cet intérêt marqué s'explique par le fait que plus de 27 000 jours-chasse sont consacrés annuellement au cerf de Virginie dans la région 17 et que les montants dépensés par les chasseurs sont estimés à près de 2 millions\$. D'autres dépenses sont aussi effectuées dans le cadre d'activités liées à l'observation et l'aménagement de l'habitat.

L'orignal, quoique beaucoup moins abondant que le cerf de Virginie, est bien présent sur le territoire de la région 17. Ce gibier est caractérisé par une productivité plus faible que celle du cerf et les secteurs agroforestiers lui sont beaucoup moins favorables. Malgré cette situation, la population d'originaux enregistre une légère croissance depuis quelques années et le millier de chasseurs qui fréquentent la région prélèvent plus d'une centaine d'originaux annuellement. La réglementation prévoit que seul l'arc peut être utilisé pour chasser l'orignal sur la presque totalité du territoire de la région. Le plus récent plan de gestion de cette espèce, élaboré en 1998, prévoit que les modalités de chasse actuelles, soit une saison exclusive à l'arc de 23 jours, seront appliquées jusqu'en 2003.

L'ours noir, membre de la famille

des ursidés, se retrouve aussi sur le territoire, tout en étant beaucoup moins abondant que le cerf de Virginie ou l'orignal.

En 1998, quelques dizaines d'ours ont été récoltés par la chasse et le piégeage dans la région 17. Ce prélèvement se situe sous la limite fixée au plan de gestion.

La grande faune constitue donc une partie importante du patrimoine faunique de la région Centre-du-Québec. En plus d'apporter à cette richesse, la grande faune permet aux citoyens de profiter de plusieurs dizaines de milliers de jours-récréation liés à la chasse, au piégeage et à l'observation en plus d'injecter quelques millions de dollars supplémentaires dans l'économie régionale. L'utilisation rationnelle de cette ressource renouvelable ajoute aux bénéfices de la région tout en respectant les principes du développement durable.

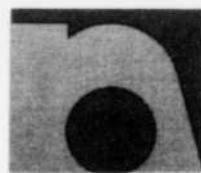
- Jean Milette  
biologiste



**Le maire, les conseillers et les citoyens sont heureux d'accueillir dans leur municipalité le nouvel édifice de la DIRECTION RÉGIONALE CENTRE-DU-QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET RESPONSABLE DE LA FAUNE ET DES PARCS.**

**Ainsi, sa contribution engendre des retombées économiques importantes pour la région.**

**Félicitations et merci !**



**nicolet** **Ville de Nicolet**

495716

*Le ministère de l'Environnement,  
un partenaire indispensable  
au développement du Parc industriel*

**PARC INDUSTRIEL  
ET PORTUAIRE  
DE BÉCANCOUR**



# Les services d'urgence en environnement



Tous les jours, le milieu est exposé à des situations susceptibles de mettre en péril l'équilibre des écosystèmes qui le composent. Des événements naturels ou technologiques peuvent modifier de façon inattendue la qualité de l'environnement et porter atteinte à la santé et à la sécurité des personnes et des biens et à la pérennité des espèces. Dans ce contexte, le Ministère a mis en place des équipes d'intervention d'urgence dans toutes les régions du Québec et il s'est également doté de mécanismes éprouvés d'alerte et de déclenchement rapide des opérations.

Le Plan d'urgence du ministère de l'Environnement et de la Faune est un outil de planification et de coordination des différents intervenants lors d'une situation d'urgence environnementale. Il précise le rôle d'Urgence-Environnement au sein des différents équipes gouvernementales d'intervention. En ce sens, le plan d'urgence ministériel s'intègre au Plan d'urgence du Gouvernement du Québec qui vise à harmoniser toutes les actions gouvernementales lors de situations d'urgence majeures.

La direction régionale du Centre-du-Québec possède une équipe en mesure de répondre en tout temps aux signalements d'événements.

Une unité mobile d'intervention couvre le territoire et peut assister ra-

pidement les municipalités et les autres intervenants.

Dès qu'une alerte est signalée à la direction régionale, le plan d'urgence est mis en application. L'équipe d'Urgence-Environnement constituée à même les effectifs réguliers de la direction régionale, consulte au besoin des spécialistes recrutés dans toutes les autres unités sectorielles du Ministère pour assurer l'efficacité de l'intervention.

On peut rejoindre  
**Urgence-Environnement**  
au numéro: (418) 643-4595

Ce service est disponible en tout temps et permet une réponse rapide à tout signalement d'urgence.

**SKW, toujours soucieuse de la qualité de l'environnement, félicite la direction régionale du ministère de l'Environnement pour l'ouverture de ses nouveaux locaux**



## DIONNE INC.

Entrepreneur et fournisseur  
en revêtements de sol

*Merci de la confiance que vous nous avez témoignée et bon succès pour les années à venir.*

Résidentiel - Commercial - Industriel

2475, boul. des Récollets  
Trois-Rivières  
Téléphone  
(819) 694-0837  
Télécopieur  
(819) 694-0843

489851



**INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES  
ROGER LABARRE INC.**

Entrepreneur électricien  
Résidentiel - Industriel - Commercial

*Depuis 10 ans à votre service*

1450, Brouillette, Nicolet (Québec) J3T 1K3

Tél. : (819) 293-4881

Urgence : 691-3700 mobile 31922

**N**OUS SOMMES FIERS D'AVOIR  
MIS NOTRE EXPÉRIENCE AU  
SERVICE DE CONSTRUCTION  
LÉON BÉLIVEAU INC. POUR LA  
RÉALISATION DE CET ÉDIFICE.

ROGER LABARRE



## NOTRE MISSION

S'assurer, dans une perspective de développement durable, la protection de l'environnement ainsi que la conservation et la mise en valeur de la faune et de son habitat pour les générations actuelles et futures.



Gouvernement du Québec  
**Ministère de  
l'Environnement  
Faune et Parcs**

Direction régionale du Centre-du-Québec  
1579, boul. Louis-Fréchette  
Nicolet (Québec) J3T 2A5

Téléphone Environnement : (819) 293-4122  
Téléphone Faune et Parcs : (819) 293-8201  
Télécopieur : (819) 293-8322  
Internet : <http://www.mef.gouv.qc.ca>

485719